

# Conseil d'administration

---

***VENDREDI 12 JUIN 2024***

**Projet de procès-verbal**

***LISTE DE PRESENCE***

### **Membres de droit**

Franck ISAIA, Sous-directeur de la politique des musées au service des musées de France, représentant le directeur général des patrimoines et de l'architecture ;  
Brice LEBOEUF, Chef du bureau du pilotage des musées nationaux, à la sous-direction de la politique des musées de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture ;  
Vincent DROGUET, Sous-directeur des collections au service des musées de France représenté par Christine Germain ;  
Sylvain AMIC, Président de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie Valéry Giscard d'Estaing représenté par Laure CHABANNE conservatrice à l'EPMO ;

### **Représentants de la famille donatrice du musée national Jean-Jacques Henner**

Maître Rémi CORPECHOT, Représentant titulaire de la famille Jean-Jacques Henner ;

### **Membres nommés**

Rémi LABRUSSE, Président de l'Établissement public du musée national Jean-Jacques Henner et du musée national Gustave Moreau, directeur d'études à l'EHESS ;  
Dominique de FONT-REAULX, Conservatrice générale du patrimoine, chargée de mission auprès de la Présidente du musée du Louvre ;  
Carole BENZAKEN, Artiste peintre ;

### **Membres élus représentant de l'EP**

Thomas COYNET, Représentant titulaire du personnel ;  
Constance PALMIS, Représentante suppléante du personnel ;

### **Membres avec voix consultative**

Maeva ABILLARD, conservatrice du musée national Jean-Jacques Henner ;  
Philippe VERSCHEURE, Agent comptable représenté par Hicham BENALI ;  
Charles VILLENEUVE de JANTI, Directeur de l'établissement public du musée national Jean-Jacques Henner et du musée national Gustave Moreau ;  
Agnès RAFFEJAUD, contrôle financier ;

### **Membres absents et excusés**

Anne BAYLAC-MARTRES, Secrétaire générale de l'Établissement public du musée Jean-Jacques Henner et du musée national Gustave Moreau ;  
Adrien GOETZ, membre de l'Académie des beaux-arts et Maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne ;  
Blanche de LESTRANGE, Directrice artistique de la fondation « Art Explora » ;  
Nicolas JAVARY, Responsable des relations avec les musées nationaux, Secrétaire du Comité de direction de l'Établissement public Réunion des musées nationaux – Grand Palais ;  
Christelle CREFF, Cheffe du service des musées de France, adjointe au directeur du patrimoine et de l'architecture ;  
Marc KRECKELBERGH, CBCM ;

### **Secrétaire de séance**

Daniela CASTEL, Responsable chargée de gestion RH et administrative ;

**Personne invitée**

Garance DURAND, Chargée de gestion financière et administrative.

## **Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Établissement public**

### **du musée national Jean-Jacques Henner et du musée national Gustave Moreau 12 JUIN 2024**

- **Point 1 – Procès-verbal du Conseil d'administration du 8 mars 2024** (pour approbation), p.5
- **Point 2 – Grille tarifaire des privatisations** (pour approbation), p.5
- **Point 3 – Budget rectificatif** (pour approbation), p.6
- **Point 4 – Questions diverses.**

***La séance est ouverte sous la présidence de Rémi LABRUSSE.***

En préambule, **Rémi LABRUSSE** indique que l'ordre du jour est bref pour ce conseil. Il saisit l'occasion pour rendre un vif hommage à Charles Villeneuve de Janti, directeur de l'établissement public des musées nationaux Jean-Jacques Henner et Gustave Moreau pour un an de travail accompli dans un contexte difficile et avec une équipe administrative restreinte. De ce fait, le directeur d'établissement a dû répartir ses missions entre le volet scientifique et la gestion administrative, sachant que la prise en main d'un établissement représente toujours un énorme travail.

**Rémi LABRUSSE** excuse par ailleurs l'absence d'Adrien GOETZ, Nicolas JAVARY, Blanche de LESTRANGE, Anne BAYLAC-MARTRES. Il souhaite, par l'intermédiaire de Laure CHABANNE la bienvenue à un nouveau membre de droit, M. Sylvain AMIC, nouvellement nommé président de l'Établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie Valéry Giscard d'Estaing.

**I. Compte rendu du conseil d'administration du 8 mars 2024 (pour approbation)**

**Rémi LABRUSSE**

*En l'absence d'observations, le compte rendu du conseil d'administration du 8 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.*

**II. Grille tarifaire des privatisations (pour approbation)**

**Rémi LABRUSSE** invite Charles VILLENEUVE de JANTI, qui a préparé une présentation de la politique de privatisation, à présenter la nouvelle grille tarifaire.

**Charles VILLENEUVE de JANTI** présente la grille tarifaire dont l'objectif consiste à avoir une vision globale plus simple et plus claire des tarifs pratiqués au musée Moreau et au musée Henner, et aussi de s'aligner sur la pratique des autres musées parisiens en termes de location d'espaces. Cette nouvelle grille tarifaire a nécessité un travail de comparaison avec les autres offres pratiquées dans les musées à Paris.

La précédente grille tarifaire était assez complexe, puisqu'on y distinguait les frais de location d'espace, les frais de gardiennage, et qu'on y rajoutait parfois des plateaux repas pour les agents en service. De ce fait, lors d'une privatisation d'un des espaces, il n'y avait pas de visibilité sur le coût final. L'objectif était donc d'avoir des tarifs hors taxes clairs et compréhensibles par le public.

Cette grille facilitera la gestion en interne dans le cadre des privatisations et des mécénats pour avoir des tarifs clairs et émettre des devis précis. La possibilité de privatisation constituant une contrepartie souvent demandée par les mécènes potentiels, elle permettra de pouvoir vérifier qu'il n'y a pas de dépassement des 25% de contreparties autorisées par la loi.

**Rémi LABRUSSE** précise qu'il s'agit essentiellement d'une simplification, afin de rendre la procédure plus lisible et donc plus maniable par les utilisateurs éventuels.

**Franck ISAIA** remercie l'établissement d'avoir mené cette démarche qui s'inscrit tout à fait dans le bon sens et en articulation avec ce qui se fait dans d'autres musées parisiens. C'était exactement la bonne démarche.

**Rémi LABRUSSE** témoigne sa reconnaissance au Service des musées de France qui accompagne l'établissement dans sa recherche d'une gestion plus fluide de ses ressources propres.

### III. Budget rectificatif 2024 (pour approbation)

**Rémi LABRUSSE** introduit le troisième point comptable, sur un budget rectificatif à hauteur de 35 000 euros, dû là encore à la lourdeur de la gestion, notamment des investissements et de la programmation des investissements.

**Charles VILLENEUVE de JANTI** indique qu'il s'agit d'un budget rectificatif de mi-parcours constatant une légère avance de fonctionnement sur les dépenses d'investissement. Le directeur propose au Conseil d'administration de valider un mouvement de crédit d'investissement vers les crédits de fonctionnement.

Plus précisément il s'agit de 35 000 euros qui sont basculés de l'investissement vers le fonctionnement. Cela s'explique aussi par ce qui a été présenté en début de séance, les difficultés administratives ne permettent pas d'engager tout de suite les dépenses d'investissement prévues en vue de la préparation des travaux au musée Moreau. Le chantier de modernisation continue, notamment avec l'équipement en logiciels et en produits informatiques pour mettre l'établissement à niveau.

Par exemple, dans ces dépenses, il y a l'installation au musée Moreau un système automatique de comptage de la jauge qui n'existait pas et qui posait un problème notamment lors des dimanches gratuits puisque le musée est très fréquenté ces jours-là. Il est donc très important d'avoir une vision précise de la jauge.

**Dominique de FONT-REAULX** demande ce qu'implique ou pas le report, si ces mouvements dans le budget d'investissement dont l'établissement aura besoin seront bien confirmés sur l'exercice suivant, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'enjeu ni de remise en question.

**Charles VILLENEUVE de JANTI** confirme que l'établissement rencontre quelques difficultés pour passer des marchés publics et de ce fait de se lancer dans ces travaux. L'objectif est toujours de pouvoir recruter sur l'année 2024 un AMO susceptible d'intervenir en appui dans cette phase d'études avant travaux.

**Rémi LABRUSSE** demande si l'horizon est toujours celui de 2026 pour la réouverture, du musée modernisé.

**Charles VILLENEUVE de JANTI** affirme que c'est l'objectif. Toutefois il semble difficile d'avoir une vision claire sur un calendrier exact des travaux et sur leur volume, sans cette phase d'études préalables.

*Le budget rectificatif de l'établissement est adopté.*